

## Impressions et ressentis de notre délégation ayant participé à la première réunion de la Commission Assainissement

version du 30-04-2023, après assemblage des différentes contributions de notre délégation

### 1)

Le mercredi 12 avril 2023, s'est tenue la première réunion de la *commission assainissement* en présence de :

**QUATRE ELUS**, dont 2 *adjoints au maire d'Embrun*, également membres du Conseil Communautaire de la CCSP, à savoir :

Marc Audier, 1er adjoint au Maire d'Embrun, vice-président de la CCSP en charge de l'assainissement, président du *conseil d'exploitation* de la régie assainissement et conseiller communautaire

Franc Bernard Brunel, 4ème adjoint au Maire d'Embrun, en charge des sports et grands événements sportifs, et conseiller communautaire

Bernard Fanti, conseiller municipal d'Embrun *délégué au personnel communal* et, depuis longtemps, très intéressé par les questions de l'eau.

Jean-Claude Doux, conseiller municipal d'Embrun *délégué au développement durable, forêt et transition énergétique*, membre du *conseil d'exploitation de la régie assainissement*

et de **CINQ ADHERENTS à l'ADUEA** : Anne Grosbois, Évelyne Ruffo, Fernando Carreira, Nadine Ruffo et Xavier Constant.

### 2)

**Les échanges** ont duré deux heures, dans une bonne ambiance et ont été cordiaux et respectueux des sensibilités de chacun.

Ils ont mis en évidence les attentes des deux parties, les lignes de partage ou clivage qui les séparent ainsi que les limites d'une éventuelle action commune envisageable.

Ils nous ont permis de souligner et défendre fermement nos positions d'usagers militants associatifs.

Aussi ont-ils donné à voir, sur le sujet à l'ordre du jour, la grande diversité des positions des élus communautaires, qui va de l'intérêt pro-Veolia à l'indifférence ou au je-m'en-foutisme, avec des nuances propres aux querelles d'ego, de voisinage ou de clocher. D'où la difficulté à y chercher et faire des alliances, à attirer des soutiens ou des bienveillances solides et durables.

De notre point de vue, le but assigné à ces premiers échanges était de recenser ce qui pourrait nous permettre de *travailler ensemble* pour essayer de mettre fin à la toxicité financière du contrat de concession (en vigueur depuis 12 ans déjà) et pour un retour à une gestion publique non délégué.

### 3)

Lors de la première intervention d'un élu, nous découvrons que leur ligne d'horizon est bien plus basse que la nôtre puisqu'il *nous invite à travailler ensemble pour défendre les usagers en diminuant le coût des factures...* mais à condition, pour y arriver, qu'il faille d'abord en convaincre les autres élus communautaires !

Nous avons été surpris par son insistance à attendre de nous que l'association mobilise davantage d'usagers. Fait que, à son avis, serait le seul levier possible pour arriver à gagner à notre cause les élus pro-Veolia, les indifférents et les indécis... d'ici les prochaines élections municipales !

Il nous a paru choquant que les élus favorables à la révision du contrat ne parviennent pas à convaincre les élus réfractaires.

Ces derniers seraient-ils aveugles et sourds au point de ne plus voir l'intérêt des usagers qui se font spolier par Veolia ?

Ne portent-ils pas plus haut leur responsabilité et leur fonction ?

Nous soutenons alors que ce n'est pas à l'ADUEA de faire ce boulot mais aux élus acquis à la cause d'assumer cette responsabilité.

### 4)

Nous soulignons aussi qu'il nous a fallu attendre 2 ans pour que cette réunion puisse avoir lieu, et que nous sommes tout à fait prêts à participer à cette commission aussi longtemps que les échanges et décisions nous y sembleront intéressants et constructifs.

Nous relevons qu'un gros travail d'explications, de sensibilisation a déjà été fait par notre association auprès des usagers, ce à quoi la CCSP ne s'est jamais employé.

Nous soulignons également que les usagers seuls ne pourront pas remettre en cause le contrat de concession ou tout du moins prétendre à le renégocier sans le soutien d'une majorité des élus communautaires et que cette tâche incombe en priorité aux élus membres de cette commission mais aussi, sinon surtout, aux élus communautaires issus de l'Embrunais.

Il a été aussi, brièvement, évoqué au cours de la réunion le contexte et l'historique du contrat.

Mais, mauvaise conscience aidant, il semble qu'il ne faut pas stigmatiser les élus de l'époque, puisqu'ils n'ont fait que ce qu'ils pouvaient !!!

#### 5)

Nous évoquons **nos collectes d'infos** concernant d'autres DSP qui ont pu être résiliées ou renégociées dans d'autres intercommunalités et qui peuvent nous inspirer sans pouvoir être calquées pour autant intégralement.

Les élus présents disent qu'il sera difficile de dénoncer le contrat et que les avocats de la CCSP sont en charge de chercher et trouver une issue juridique favorable. Mais ils (élus et juristes) semblent ne pas trop y croire et ne cessent de rappeler les indemnités que demanderait Veolia.

Évoquant certaines communes qui ont pu revenir sur la durée du contrat, nous rappelons qu'en 2009 **un arrêté du Conseil d'État** déterminait que la durée maximum des DSP ne pouvait dépasser 20 ans.

Et relevons que, malgré cet arrêté, les élus communautaires d'alors ont non seulement voulu un contrat pour une durée supérieure à 20 ans mais aussi ont accepté le financement à un taux d'intérêt à 6,5%.

Nous rappelons aussi que le Trésorier Payeur Général du 05 n'a disposé que de **trois jours** pour donner un avis validant le passage de la durée du contrat de 20 à 30 ans ! Petit malaise, un ange passe ...

#### 6)

Les élus présents nous encouragent cependant à continuer notre collecte d'infos.

En ont-ils de leur côté ? **Leurs avocats sont au travail !**

Mais le gros obstacle, selon eux, reste le verrouillage juridique du contrat, exagérément favorable à Veolia. Pour ne pas braquer les autres élus communautaires encore réticents à la renégociation, la seule issue est de le remettre en cause le plus doucement (lentement) possible. Et, ce faisant, espérer réduire substantiellement le montant des indemnités que nous aurions à verser à Veolia.

Nous pointons aussi que Veolia n'a mobilisée en tout et pour tout, comme **avance de trésorerie**, que 5 M€. Ce que certains des élus présents sont surpris d'entendre.

*La cause est juste, il faut ajouter nos forces pour réussir mais la tâche ne sera pas simple*, nous dit l'un d'entre eux. Puis il nous précise également être très sceptique vis à vis du soutien de la plupart des élus communautaires pour changer quoique ce soit.

Et ajoute *Nous nous heurterons à l'indifférence d'une grande majorité d'entre eux s'ils ne sentent pas monter la pression des usagers au point de les faire douter de leur réélection aux municipales de 2027.*

Et estime qu'il est **trop tôt** pour se lancer dans un rapport de force avec Veolia. Et qu'il faut trouver *la meilleure façon de sortir du contrat à moindre coût*. Mais surtout *convaincre les élus du bien fondé de cette démarche*.

#### 7)

Nous tournons en rond pendant un bon moment à propos de la **faiblesse du nombre d'élus et d'usagers déjà acquis à la lutte**.

*Nous (élus et usagers) ne serons jamais assez nombreux*, soutiennent nos interlocuteurs. Mais aucun d'entre eux esquisse une piste ou propose quoi que ce soit pour dépasser ce constat. A part attendre sagement l'avis du nouveau cabinet de juristes en charge du déminage juridique du contrat.

Ayant intériorisé, comme un grand nombre d'autres élus, l'intimidant et démobilisateur coup de massue des indemnités à payer à Veolia, ils semblent résignés à leur impuissance.

Faisons un baroud d'honneur et passons à autre chose, pourrait-on presque entendre dans leurs propos.

#### 8)

Nous avons soutenu qu'il **n'y a pas le feu** pour dégainer ou ferrailer contre Veolia tout de suite, compte tenu du petit nombre d'élus actuellement motivés pour le faire, ainsi que du nombre encore dérisoire des usagers participant à l'action que nous leur proposons.

Nous sommes et serons longtemps encore dans une phase de consolidation et d'élargissement de la base de soutien à l'action. Démarche qui exige une importante participation active des élus, là où ils sont, avec les moyens qui leur sont propres et la respectabilité, trop souvent exagérée, qui pourra être accordée à leurs prises de position.

#### 9)

**Attendre les résultats des élections municipales de 2027** en espérant que le futur *conseil*

*communautaire* de la CCSP sera davantage favorable à une renégociation, nous paraît être un choix illusoire et une démarche démobilisatrice et insoutenable.

Sans doute les 18 M€ d'indemnités à payer à Veolia pour mettre fin au contrat doivent effrayer les moins téméraires des élus ou les plus indifférents ou légalistes.

#### 10)

Nous avons alors proposé que **deux réunions publiques par an** soient organisées par la Commission, éventuellement ailleurs qu'à Embrun. En y invitant les élus de la commune dans laquelle la réunion serait organisée, et des usagers, afin de faire le point sur ce dossier, d'agir en transparence et surtout d'arriver à transformer la juste indignation des usagers en mobilisation et actions concrètes.

Il nous a fallu réitérer plusieurs fois cette proposition pour obtenir une réponse, qui pourrait y être favorable... Mais c'est une décision qui doit encore être soumise à l'appréciation des autres élus et plus particulièrement à celle de la Présidente de la CCSP.

Nous n'avons pas obtenu d'engagement précis sur la réalisation et les dates de ces réunions. Mais nous veillerons à ne pas nous faire oublier.

#### 11)

En réponse à une demande de notre part, il nous fut proposé une **prochaine réunion de la Commission** dans un mois et demi.

Nous avons signalé que cela tomberait, très judicieusement, au cœur de la prochaine action *paiement différé des parts investissement*, et que nous pourrions alors nous référer aux conclusions de cette deuxième réunion de la Commission !

Nous nous sommes mis d'accord pour essayer de définir, lors de cette prochaine commission, une stratégie répondant aux attentes des deux parties.

#### 12)

Il a été fait allusion à la demande de remboursement faite par Veolia concernant l'écart entre le **montant des primes d'épuration** qui lui ont été versées et le montant que Veolia en attendait.

Il nous a été dit que cet écart porterait sur 475.000 € (chiffre à confirmer) et que la décision du Tribunal est attendue pour la fin de cette année.

L'écart porte sur les années déjà courues (période 2010-2020)... et pas sur l'ensemble du contrat.

#### 13)

Il a été question aussi de la **mise aux normes de la station d'épuration d'Entraigues**.

Son **financement** sera assuré par la CCSP, la conception et la réalisation feront l'objet de deux *appel d'offres* distincts.

Compte tenu de la part de lion que Veolia a prise en absorbant récemment Suez, les dés de la *mise en concurrence* pour obtenir une offre *la mieux disante* ou *la moins disante* semblent déjà bien pipés.

**La gestion-exploitation** de la station, une fois mise aux normes, continuera à être faite par Veolia, le contrat de concession en vigueur à cela obligeant.

**Ce qui suit** n'y a pas ainsi été dit mais il n'est pas outrancier de le penser et de l'exprimer ici :

Cette situation très particulière de la *mise aux normes de la station d'épuration* (dans le cadre d'un contrat de concession qui ne l'avait pas prévue), se prêtera probablement à *quelques arrangements* entre la collectivité et le concessionnaire. Du genre faussement *gagnant-gagnant* ou *donnant-donnant*.

Il ne serait pas étonnant qu'ils se fassent sur le dos des usagers. Lesquels auront à supporter aussi environ 9 M€ (60%) du coût (estimé à 15 M€ HT) de la mise aux normes de la station d'Entraigues.

Mais les négociateurs sauront leur faire miroiter que l'accord a permis soit une petite réduction de la durée du contrat de concession ou alors une baisse dérisoire du coût du remboursement encore à courir, voir même, cerise sur le gâteau, *un prix d'ami* pour les travaux concernant cette mise aux normes !

Des broutilles, qui, à voir le jour, ne seront jamais à la hauteur de ce qu'il faudra faire pour mettre fin à la **toxicité financière** de ce contrat de concession et pour un retour à une gestion publique non délégué de l'assainissement dans l'Embrunais ! Seules lignes d'horizon pour lesquelles, à ce sujet, il vaudra la peine que les usagers se battent collectivement !

Mais nous savons que même en territoire alpin déplacer des montagnes, ne serait-ce que d'un iota, est un travail épuisant !